

la Lettre d'Information

Trame Verte et Bleue
Autour du Champ du Feu

Albé - Breitenbach - Fouchy - Lalaye - Le Hohwald - Maisongoutte - Ranrupt - Saint-Martin - Urbeis - Villé

l'édito

Madame, Monsieur,

En participant au projet Trame Verte et Bleue, nos communes ont souhaité à la fois s'engager pour la préservation de la biodiversité et permettre aux habitants d'y contribuer également en bénéficiant de moyens intéressants.

La participation est au rendez-vous, elle atteste de la volonté collective de préserver notre cadre de vie et notre environnement face à des menaces de plus en plus perceptibles. Nous souhaitons renforcer ces actions dans les années à venir et continuer à sensibiliser et à agir concrètement sur nos territoires. La Trame Verte et Bleue souligne combien ces deux couleurs sont précieuses, mais aussi de plus en plus fragiles, pour nos forêts et nos ruisseaux : notre engagement est nécessaire pour que la diversité de la faune et de la flore puisse faire la joie de nos enfants et petits-enfants.

Bien cordialement,

Jean-Pierre PIELA Maire de Breitenbach, au nom
des maires des dix communes.

la Lettre d'Information Trame Verte et Bleue

Contact

Contact & Abonnement :

Gaëlle Imbert
Chargée de projet TVB

E-mail : imbert.TVB@outlook.fr
Tél.: 07 85 91 42 36

Mairie de Breitenbach
4 Place de l'Église - 67220 BREITENBACH

Automne-Hiver 2021

Agenda

La Trame Verte et Bleue finance de nombreuses actions pour les collectivités adhérentes mais aussi pour les riverains !

Printemps 2022

Les 10 communes de la TVB offrent à leur écoles des projets interactifs autour du thème de la nature. Ainsi, les élèves - de la petite section jusqu'au collège - vont bénéficier de l'intervention de la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale et de l'animatrice TVB. Dans chaque commune une classe de primaire sera également initiée à la plantation et la greffe d'arbres fruitiers, par les Arboriculteurs et Bouilleurs de Cru de la vallée de Villé, les enfants repartiront tous avec leurs plantations.

Les nichoirs commandés en 2021 par les habitants de Fouchy, Lalaye, Ranrupt, Urbeis et Villé seront distribués courant du printemps.

Été 2022

Les communes offriront à leurs habitants un ensemble d'animations, ateliers, conférences, sorties nature. Un programme sera transmis au cours du premier trimestre 2022.

Automne 2022

Une nouvelle fois l'acquisition d'arbres fruitiers à moindre coût sera proposée par la TVB (Les bons de commandes seront distribués dans vos boîtes aux lettres courant Août 2022). Les travaux de création de mares et de haies auront également lieu en automne 2022. Si vous êtes intéressé(e) par ces projets veuillez contacter l'animatrice TVB pour une expertise de faisabilité avant le 30 janvier 2022.



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



Tout savoir sur la Trame Verte et Bleue et Bleue



La Trame Verte et Bleue a pour objectif de réduire l'imperméabilité des espaces urbanisés (citadins et ruraux) pour la faune et la flore via l'intégration d'éléments naturels au sein des villes et villages. Elle souhaite être un outil performant pour améliorer et restaurer la nature et la biodiversité en diminuant l'impact de l'homme sur ces dernières.

Pourquoi une Trame Verte et Bleue ?

Les villes et villages avec la création de maisons, de routes, de parkings, de clôtures, de jardins, etc..., forment des espaces difficiles et dangereux à traverser pour la faune. Ce sont souvent des espaces où le développement de la flore sauvage est impossible et où l'écoulement naturel des cours d'eau est modifié. Tous ces obstacles diminuent les chances de survie et de reproduction des espèces. La Trame Verte et Bleue (TVB) a été créée en France pour diminuer ces impacts.

La ville est une mosaïque d'espaces ouverts aux usages variés



La gestion de ces espaces peut avoir des impacts sur l'environnement

Comme l'être humain les espèces animales et végétales ont besoin de se nourrir, de dormir, de boire, de se reproduire... mais gîtes, couverts et compagnons ne sont pas forcément regroupés aux mêmes endroits. Pour vivre, les espèces animales et végétales ont donc besoin de se déplacer :

La Trame Verte et Bleue est là pour ça !



Alors la Trame Verte et Bleue c'est quoi ?

La Trame Verte et Bleue est un « programme » national créé suite au Grenelle de l'Environnement, on en trouve donc sur l'ensemble du territoire français. Adaptée à chaque territoire, elle doit permettre localement de relier en toute sécurité un ensemble de milieux terrestres et aquatiques indispensables à la vie des espèces et assurer gîtes et couverts à tous. La **sauvegarde de la biodiversité** des territoires est ainsi assurée.

La création d'une Trame Verte et Bleue sur un territoire va engendrer la mise en place d'actions locales qui vont permettre aux villes et villages de ne plus être des obstacles au développement et au passage de l'eau, de la faune et de la flore.



Les actions de la Trame Verte et Bleue vont permettre :

- **La préservation de réservoirs de Biodiversité** : c'est-à-dire les espaces naturels où les espèces trouvent le gîte, le couvert et un(e) compagnon(e). Ce sont des milieux naturels terrestres ou aquatiques indispensables à la survie et la reproduction de la faune et la flore. Ils sont différents et spécifiques à chaque espèce.
- **La création de corridors écologiques** : c'est-à-dire les éléments naturels qui permettent la connexion et donc le déplacement entre les différents réservoirs de biodiversité qui sont indispensables à la survie des espèces. Ils ont de nombreuses formes : prairies, haies, arbres, cours d'eau, mares, etc...

Dans la Trame Verte et Bleue l'ensemble de ces deux éléments est désigné comme la **Continuité Écologique**. En fonction des espèces, un réservoir de biodiversité peut être un corridor et inversement.



La Trame Verte et Bleue chez nous ça se passe comment ?

La Trame se concrétise sous la forme du Projet TVB – Autour du Champ du Feu qui rassemble plusieurs actions. Ces dernières sont : la création de mares, la plantation d'arbres et de haies, la restauration de cours d'eau, la mise en place de nichoirs, etc, c'est-à-dire tout ce qui est favorable aux espèces animales et végétales terrestre et aquatique.

Les images de ce dossier proviennent des films : « Gestion écologique » de Natureparif (l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité en île de France) ; « Ensemble préservons la biodiversité » de Saint-Etienne Métropole ; « La Trame Verte et Bleue pour nos territoire » de l'Union régionale des Caue d'Aquitaine ; « Les trames écologiques » du syndicat mixte d'aménagement du Bassin de la Bourbre.

Le projet est porté par les communes d'Albé, de Breitenbach, de Fouchy, du Hohwald, de Lalaye de Maisonsgoutte, de Ranrupt, de Saint-Martin, d'Urbeis et de Villé. Il a pour objectif de créer une Trame Verte et Bleue adaptée au territoire et en collaboration avec les acteurs locaux et les habitants des différentes communes.

Pour permettre aux habitants de participer pleinement au projet, les actions précédemment citées seront complétées par des ateliers participatifs, des projets scolaires, des études, des réunions explicatives et de sensibilisations, des échanges et des diagnostics écologiques des différentes communes et acteurs.

Qui sont nos partenaires ?

Le Projet est financé à 80% par la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et à 20 % par les dix commune et les bénéficiaires.

Les actions prévues par le Projet Trame Verte et Bleue seront réalisées au cours des deux prochaines années avec l'assistance principale des partenaires associatifs suivants :



La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)



La Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale (MNRAC)



La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON)



Haies Vives d'Alsace



Bufo



Les Arboriculteurs et Bouilleurs de Cru de la vallée de Villé

Comment suivre le projet ?

Les programmes des événements et invitations aux différentes réunions seront disponibles auprès des mairies et sur notre page Facebook: <https://www.facebook.com/tvbautourduchampdufeu/>

Pour recevoir les informations par e-mail veuillez envoyer vos coordonnées à l'animatrice TVB. Cette dernière sera également joignable par téléphone pour répondre à toutes vos questions et vous apporter conseils et assistance dans vos différents projets.

l'Interview



Yvette, WALSPURGER
Maire de Lalaye engagée dans la TVB en 2021

Pourquoi la commune de Lalaye a-t-elle adhéré au projet Trame Verte et Bleue autour du Champ du Feu ?

Parce que tous nous sommes concernés par le changement climatique et le devenir de nos territoires ; nous estimons qu'il est aujourd'hui essentiel de concilier la préservation de la nature et le développement des activités humaines, en participant à l'amélioration du fonctionnement écologique de nos secteurs ruraux.

Qu'attendez-vous de ce nouvel outil d'aménagement durable de nos territoires ?

Une démarche telle que la Trame Verte et Bleue nous offre la possibilité d'améliorer la qualité et la diversité de nos paysages et de notre cadre de vie mais aussi d'impliquer l'ensemble des citoyens de nos villages. Ainsi chacun devient acteur et contribuera à la préservation de notre patrimoine commun.

Quel est l'objectif de votre engagement ?

Une ambition partagée où chacun de nos citoyens sera acteur. Créer ou retracer des continuités écologiques terrestres et aquatiques, contribuer à améliorer l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des cours d'eau, Tel est notre engagement à tous afin d'apporter notre pierre à l'édifice du Grenelle de l'Environnement ; notre ambition aujourd'hui, c'est laisser à nos enfants une terre belle, harmonieuse et colorée, dont eux-mêmes prendront soin et qu'ils respecteront mieux, dans le futur, que ce que nous avons réussi à faire.

Pour ne pas perdre de temps, commençons dès maintenant.

LA TVB AUTOUR DU CHAMP DU FEU

Une Trame Verte et Bleue Locale

Au cours des deux prochaines années les communes et leurs citoyens vont bénéficier de financements à 80% pour leurs projets environnementaux.

L'opération phare d'acquisition à moindre coût de nichoirs et d'arbres fruitiers sera complétée comme les années précédentes par des études à l'échelle des communes, des accompagnements au niveau des écoles, des animations grand public et bien d'autres actions spécifiques à chaque commune.

Les objectifs de la TVB sont la création et la restauration de :

- prairies et vergers de montagne afin de recréer des corridors entre prairies de vallée, pâtures de montagne et prés-vergers historiques du territoire.
- lisières forestières et haies pour revitaliser l'hétérogénéité des massifs forestiers du territoire.
- de mares, tourbières et milieux humides afin d'assurer une disponibilité et une bonne qualité de l'eau de la Vallée en maintenant des réservoirs de biodiversité de qualité favorables à de nombreuses espèces d'amphibiens en voie de disparition.
- d'un réseau d'échange autour des enjeux de la biodiversité avec la participation et l'intégration des besoins des riverains et des acteurs locaux.

La biodiversité ne s'arrêtant pas au limites communales et cadastrales, la Trame Verte et Bleue nous concerne tous. Ainsi **les actions sont toutes ouvertes aux riverains, pour en bénéficier il suffit de prendre contact avec l'animatrice Trame Verte et Bleue** qui définira dans quelle mesure elle peut vous aider et vous faire bénéficier des subventions de la Trame.

- Albé
- Breitenbach
- Fouchy
- Le Hohwald
- Lalaye
- Maisongoutte
- Ranrupt
- Saint-Martin
- Urbeis
- Villé

Depuis 2017 c'est ...

- 1er appel à projet TVB en 2017 : Breitenbach et Saint-Martin.
- 2ème appel à projet TVB en 2018 : Albé, Breitenbach, Le Hohwald, Maisongoutte et Saint-Martin.
- 3ème appel à projet TVB en 2020 : les 10 communes actuelles.

23 projets de haies

2 934 plants d'arbres/arbustes d'origine locale



Albé
Breitenbach
Le Hohwald
Maisongoutte
Saint-Martin

1150 arbres fruitiers

Albé 235
Breitenbach 375
Le Hohwald 250
Maisongoutte 130
Saint-Martin 160



251 nichoirs

Albé 63
Breitenbach 46
Le Hohwald 86
Maisongoutte 33
Saint-Martin 23



6 diagnostics spécifiques

Albé 3 et Breitenbach 3

5 plan de gestion différenciée

Réalisés en concertation avec les agents techniques en vue de trouver une cohérence dans la gestion des espaces verts des communes.



22 mares et 1 prairie humide

Albé 8 : 4 privés - 4 communales
Breitenbach 9 : 3 privés - 6 communales
Le Hohwald 3 : 1 privé - 2 communales
Saint-Martin 2 : 2 privés
1 Prairie humide restaurée sur Breitenbach



11 ateliers/sorties nature

3 sorties réalisées en 2019 sur Breitenbach et Saint-Martin - 66 participants au total

9 sorties/formations/conférences réalisées en 2020 et 2021 - 129 participants au total



7 études de la biodiversité

2019 - Breitenbach/Saint-Martin.
2020 - Albé/Le Hohwald/Maisongoutte
2020 - Le Hohwald et Breitenbach

1 projet scolaire commun

Elaboré en 2020 en concertation avec les enseignants. L'objectif est de faire des enfants des acteurs du territoire sur le thème de la nature. Un hôtel à insectes et la plantation de haies sont au programme.



5 parcours pédagogiques dynamiques

Réalisés à proximité de la liaison éco-ludique, ils permettent la découverte des milieux naturels de la Trame : zones humides, mares, haies, lisières forestières, vergers, oisillons, etc.

Tout savoir sur les Arbres fruitiers

Depuis 2017 la Trame Verte et Bleue œuvre à la restauration des vergers de son territoire. Jean-Claude Naas président de l'association des arboriculteurs et bouilleurs de crus de la vallée de Villé, spécialiste passionné et reconnu, vous donne ci-après un ensemble de recommandations pour une bonne plantation de vos arbres.

Quelle taille pour les trous et faut-il les faire en avance ?

Il est recommandé de faire les trous en avance, avec une dimension de l'ordre de 70x70x70 cm. Cela permet à la terre de gagner en vie et d'être plus meuble, facilitant la pousse des jeunes racines

Quelle distance entre arbres faut-il respecter ?

En terres riches, au moins dix mètres. Dans la vallée, huit mètres suffisent, une plantation en quinconce est intéressante.

À quelle profondeur planter ?

Au bas du tronc, on voit distinctement l'endroit où l'arbre a été greffé. Cette zone ne doit pas être enterrée, mais rester à 5-10 cm hors du sol. Le mieux est de poser une planche sur le trou au moment de la plantation, ce qui permet de bien positionner l'arbre en hauteur. Si la greffe est enterrée le porte greffe prendra le dessus sur le reste de l'arbre : adieu les bons fruits...



1. Pour commencer...



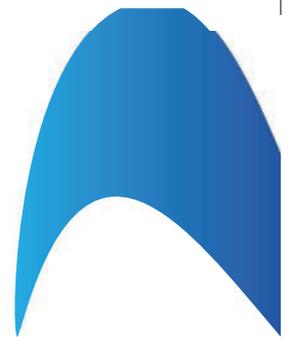
Comment se développeront les racines ?

Il faut avoir en tête que l'étendue de la couronne correspond à celle des racines, il faut donc prévoir assez de place autour de l'arbre pour son développement souterrain.

Peut-on planter sur l'emplacement d'un arbre qui est mort ?

Il faut appliquer le principe pépin sur noyau ou noyau sur pépin et donc éviter pépin sur pépin ou noyau sur noyau. Par exemple il faut éviter pomme après poire ou cerise après quetsche. En revanche prune/cerise après pommier/poire est possible.

Tout savoir sur les Arbres fruitiers



Commencer par bien préparer les racines

Il faut d'abord les rafraîchir un peu, c'est-à-dire recouper toutes les zones abimées et arrachées par le déterrage. Une coupure nette permettra de faciliter la cicatrisation et la repousse des nouvelles racines.



2. La plantation

Faut-il soigner les surfaces coupées ?

Ce n'est pas nécessaire, à la limite avec un peu d'argile mélangée à du lait. Mais la surface va sécher rapidement et cicatriser. Jean-Claude badigeonne lorsque la surface coupée est supérieure à celle d'une pièce de 2€.



Ensuite rabattre les branches

Les racines ayant été coupées, il faut réduire la taille des branches d'1/3 pour éviter que l'arbre ne s'épuise. Il faut tailler au-dessus d'un œil (bourgeon) situé vers l'extérieur pour obliger la branche à s'éloigner du tronc. La coupe sera faite en biseau, inclinée vers l'intérieur de manière à ce que l'eau de pluie ne coule vers l'œil (qui se trouvera alors vers la pointe de la coupe).

Ensuite pour avoir une forme en gobelet (moins sujette aux champignons) l'arbre devrait avoir que 4-5 branches nommées charpentières. S'il y en a plus il faut commencer à tailler dans une optique de réduction, en rabattant plus fortement les plus grosses tiges pour dans quelques années ne garder que 4-5 branches sur l'arbre. Attention ne coupez cependant pas trop de branches au début car on ne peut pas prédire comment l'arbre réagira et se développera l'année suivante. Privilégiez dans votre coupe les tiges qui poussent vers le bas, vous reprendrez une taille de formation dans quelques années.

Comment planter ?

On mettra en place un tuteur de telle sorte qu'il soit au plus près du tronc. Le tuteur s'arrêtera à 10 cm de la couronne et on fixera le tronc au moyen d'un tissu élastique (pour éviter l'étranglement de l'arbre lors de sa croissance) qu'on enroulera en forme de 8 pour éviter les frottements en cas de vent. Le tuteur sera du côté des vents dominants, pour protéger le tronc.

Quelques poignées de compost ou de terreau seront mélangées à la terre au moment de refermer le trou.

Pour faciliter l'arrosage des arbres un tuyau (jaune sur la photo ci-contre) peut être placé dans le trou lors de la plantation*. Il permettra d'économiser de l'eau qui atteindra directement les racines sans perte par ruissellement. Avec ce système en cas de sécheresse, 2 arrosoirs tout les 15 jours sont suffisant pour arroser votre arbre. Il faudra enlever le tuyau au bout de 3-4 ans afin d'éviter que l'arbre ne devienne fainéant et pour l'obliger à aller chercher en profondeur ce dont il a besoin.

En refermant mettez la première couche du sol (celle avec l'herbe) qui est riche en nutriments au fond du trou pour aider les racines à bien démarrer. Si le sol est argileux, on pourra ajouter du sable à la terre et des cailloux dans le fond du trou.

A la fin ne pas tasser en marchant sur la terre, mais bien arroser : deux arrosoirs par trou au moment de la plantation, pour permettre à la terre de coller aux racines et radicelles.

On peut aussi réaliser un pralin, mélange de terre et de compost mûr ou de terreau, bien humide et pâteux, pour y plonger les racines avant plantation. En secouant légèrement le tronc dans le sens de la verticale, on favorise l'adhésion du sol aux racines.



<https://ferme-paysanne.nusgo.com/tuto/arbre-plantation-trou-bio>

* Attention le tuyau peut faciliter l'implantation des rongeurs néfastes pour vos arbres (campagnol terrestre..). Pensez à en boucher l'extrémité lorsqu'il n'est pas utilisé.



En cas de plantation différée, comment conserver le plant ?

Si c'est seulement le temps de quelques jours vous pouvez juste protéger les racines du froid avec une couverture humide. Sinon il faut le mettre en jauge : creuser une tranchée, y placer les racines en gardant l'arbuste incliné puis recouvrir de terre et bien arroser.

Tout savoir sur les Arbres fruitiers

3. L'entretien

Faut-il apporter du broyat ?

C'est recommandé : une couche de 5 à 10cm protégera le sol contre les plantes indésirables, le gardera plus longtemps humide, favorisant ainsi la vie du sol. Veiller à ne pas enfouir le point de greffe sous le broyat, bien le dégager si nécessaire

Faut-il retailler l'année prochaine ?

Il n'est pas souhaitable de retailler tout de suite, on peut tout à fait laisser l'arbre se développer pendant deux ans puis effectuer une taille de formation en gobelet la troisième année.



Pour éviter les dégâts de campagnols ?

En présence de campagnols il faut poser dans le trou un grillage à lapin à fines mailles façonné comme un panier, qui empêchera les campagnols de s'approcher du tronc et qui ne nuira pas au développement futur des racines de l'arbre. Laissez dépasser le grillage et rabattez le pour empêcher que les rongeurs ne passent par le haut.



https://meusenature.fr/wp-content/uploads/2020/03/Fruitoscope_09_Juin_2017.pdf

Quels traitements prévoir ?

En incitant — par la taille — les branches à s'écartier du tronc, on permet l'ensoleillement de la couronne et on évite ainsi la stagnation de l'humidité propice aux champignons. Il faut éviter de traiter chimiquement car si l'arbre est habitué à être aidé il sera incapable de se défendre seul par la suite.

S'il est nécessaire, un traitement non toxique et naturel est bien entendu possible. On peut prévenir les maladies et les parasites par l'utilisation de purins et de décoctions de plantes (ortie, prêle, consoude, etc.) et renforcer ainsi la vitalité et la résistance des plants. Plusieurs décoctions naturelles peuvent être utilisées en préventif et évitent la phase curative intensive et très souvent chimique.

4. Bien protéger ses arbres



Quelles protections contre la faune sauvage ?

Un manchon peut être intéressant. Mais en présence de cervidés, il faut mettre quatre piquets et un grillage, assez distants de l'arbre pour que la couronne soit également protégée.

Se pose la question de l'entretien à l'intérieur du grillage : il convient de fixer celui-ci à un piquet et de l'accrocher au dernier (après avoir fait le tour) pour pouvoir l'ouvrir pour débroussailler et intervenir si besoin.

Tout savoir sur les Arbres fruitiers

5. Pour un verger harmonieux

Comment assurer une bonne pollinisation de son verger ?

Si l'on plante plusieurs pommiers, se souvenir que la Reine des Reinettes est un excellent pollinisateur. En général les pommiers et les pruniers préféreront être plantés à plusieurs par rapport aux autres fruitiers. La présence de ruches à proximité de vos vergers sera bénéfique à la pollinisation. Vous pouvez également installer plusieurs petits nichoirs à insectes de part et d'autre de votre verger pour favoriser la diversité de pollinisateur. Laisser l'herbe haute sous le verger permettra également la venue de nombreux autres pollinisateurs.



Les premiers fruits c'est pour quand ?

Les fruitiers qui sont fournis pas la TVB auront entre 2 et 4 ans. Vous aurez vos premiers fruits au bout d'un ou deux ans mais il ne faut pas s'emballer. L'arbre est encore jeune et fragile. Pour ne pas l'épuiser dans ses premières années il faudra enlever les fruits de l'arbre s'ils sont trop nombreux.

La perte de ces quelques fruits « sacrifiés » les premières années sera vite compensée par vos futures récoltes, soyez patients...

Peut-on dupliquer nos arbres préférés en plantant leurs pépins ou noyaux ?

Si on sème un pépin ou un noyau, on n'obtiendra pas un arbre de la variété initiale et on ne connaîtra qu'au bout de quelques années le fruit avec le risque de perte de temps si le résultat n'est pas apprécié !

Le meilleur moyen de dupliquer votre arbre préféré est de greffer l'une de ses branches sur un autre arbre. Jean-Claude a un pommier sur lequel il a greffé huit variétés différentes...



Il faut se souvenir des variétés plantées !

Rien de plus énervant que d'oublier la variété de notre arbre préféré. Les indications sur les étiquettes s'effacent vite : il faut faire un plan du verger et y indiquer les variétés et... ne pas perdre le plan ! Ou alors, faire des marquages durables au niveau des arbres.

6. Et les fruits...



ENTREZ DANS LA TRAME

La TVB **subventionne à 80%** vos projets de création et installation de **nichoirs**, de **vergers**, de **haies**, de **lisières** et de **mares**.

Toute personne intéressée peut contacter l'animatrice afin de bénéficier d'un rendez-vous et d'une analyse de faisabilité (20% de reste à charge !).

N'hésitez pas à la contacter avant le 30 janvier 2022.

Pour recevoir les informations de la Trame Verte et Bleue vous pouvez vous abonner à la liste de diffusion en envoyant un mail de demande à l'animatrice TVB.

Pour suivre les derniers événements en direct abonnez-vous à notre page Facebook : <https://www.facebook.com/tvbautourduchampdufeu/>

